UN SYSTÈME D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE EFFICACE ET SOUPLE



EMPLOIS, CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ À LONG TERME



LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2012





Le gouvernement du Canada s'engage à renforcer le système d'immigration pour qu'il devienne un mécanisme véritablement proactif, ciblé, rapide et efficace, qui contribuera à la croissance économique et à la prospérité du Canada. Le Plan d'action économique de 2012 comprend un certain nombre d'initiatives qui s'inscrivent dans cette vision.

UN SYSTÈME D'IMMIGRATION MIEUX ADAPTÉ

Le Canada se doit de choisir des immigrants qui veulent et peuvent s'intégrer pleinement au marché du travail et en combler des lacunes, particulièrement là où il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée. L'important arriéré de demandes du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) nuit cependant à la capacité de réponse du système d'immigration canadien. En éliminant cet arriéré considérable, le Ministère sera en mesure de recruter des travailleurs qualifiés étrangers qui répondent aux besoins actuels du marché du travail.

RENFORCER LE SYSTÈME CANADIEN D'IMMIGRATION

Grâce aux mesures qu'il propose en complément des réformes réalisées récemment, le Plan d'action économique de 2012 permettra au Canada de se doter d'un système d'immigration économique de plus en plus efficace et souple. Le gouvernement étudiera, avec les provinces, les territoires et les employeurs, de nouvelles approches pour créer un bassin de travailleurs qualifiés aptes à occuper rapidement un emploi au Canada.

***** BARÈME DE POINTS

Les candidats au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) sont évalués selon des critères comme l'éducation, l'expérience de travail, l'âge et les capacités langagières. Le barème de points utilisé pour évaluer les candidats serait modifié afin de bien tenir compte de l'importance d'accueillir de jeunes immigrants ayant de meilleures compétences langagières.

VOLET DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS

Le Plan d'action économique de 2012 a annoncé l'intention du gouvernement de créer un nouveau volet d'immigration, qui facilitera l'entrée au pays de gens de métier spécialisés. Le Canada fait face à des pénuries critiques dans certains métiers spécialisés, et pourtant, moins de trois pour cent de tous les participants au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) sont des gens de métier spécialisés. Ces derniers sont depuis toujours désavantagés par les critères de la grille d'évaluation des travailleurs qualifiés (fédéral), qui favorisent les professionnels. Un nouveau volet permettrait aux gens de métier spécialisés d'être évalués en fonction de critères adaptés à leur réalité, qui valoriseraient davantage la formation pratique et l'expérience de travail plutôt que les études. Il serait donc plus facile d'attirer des gens de métier spécialisés qui répondent aux besoins économiques du Canada.

CATÉGORIE DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Le gouvernement offrira d'autres mesures incitatives afin de maintenir en poste les immigrants scolarisés et expérimentés, grâce à la catégorie de l'expérience canadienne (CEC). La CEC, créée en 2008, permet aux étudiants étrangers et aux travailleurs étrangers temporaires qualifiés et hautement qualifiés de demander la résidence permanente. La CEC cherche à retenir au Canada les personnes douées et motivées qui possèdent une solide éthique professionnelle, sont en mesure de contribuer à l'économie du pays et s'intégreront facilement à la vie canadienne.

PROGRAMME D'IMMIGRATION DES GENS D'AFFAIRES

Le Programme d'immigration des gens d'affaires ciblera des entrepreneurs plus innovateurs et des investissements plus actifs dans les entreprises canadiennes en croissance. L'objectif est de mieux exploiter les nouvelles possibilités offertes par l'économie en attirant des entrepreneurs immigrants qui ont des idées innovatrices et des investisseurs immigrants qui peuvent effectuer des investissements importants dans des secteurs offrant un fort potentiel de croissance. Le Programme veut mettre à profit rapidement et directement les compétences et les ressources de ces immigrants dans l'économie canadienne afin de créer des emplois pour les Canadiens.

PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Dans le Plan d'action économique de 2012, le gouvernement fait part de son intention d'adopter d'autres mesures pour que le Programme des travailleurs étrangers temporaires contribue à la reprise et à la croissance économiques au Canada en étant plus adapté aux besoins du marché du travail. Il étudiera également les moyens d'assurer que les entreprises auront déployé tous les efforts raisonnables pour recruter des travailleurs canadiens avant de faire appel à ce programme.

ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ACQUISES À L'ÉTRANGER

Les nouveaux arrivants hautement qualifiés qui obtiennent au Canada une évaluation rapide et équitable de leurs qualifications professionnelles acquises à l'étranger sont en mesure de trouver un emploi plus facilement dans leur domaine de formation et de contribuer ainsi plus tôt à l'économie canadienne.

Le Plan d'action économique de 2012 annonce l'intention du gouvernement d'améliorer le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers et de collaborer avec les provinces et les territoires en vue de déterminer le prochain groupe de professions à inclure, après 2012, au Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, 2012

C&I 1481-1 Ci4-81/2012F ISBN 978-1-100-99112-2

Le Plan d'action économique de 2012 aidera le Canada à effectuer la transition vers un système d'immigration économique plus efficace et plus souple, car il :

- propose que l'objectif prioritaire du système d'immigration soit de répondre aux besoins du marché du travail canadien;
- réoriente le Programme des travailleurs étrangers temporaires afin qu'il réponde mieux à la demande de main-d'œuvre;
- appuie l'amélioration du processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers;
- propose que l'on annule les demandes d'immigration non traitées de certains candidats au Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et que l'on rembourse à ces candidats les frais de traitement qu'ils ont dû payer.

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2012 EMPLOIS, CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ À LONG TERME



Découvrez tout ce qu'il peut vous apporter

plandaction.gc.ca

1 800 0-Canada (1-800-622-6232) 1-800-926-9105 (ATS)



Les mesures budgétaires sont assujetties à l'approbation parlementaire.